

Diritto romano

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Italien
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Cet enseignement propose aux étudiants les connaissances fondamentales de droit romain et leur influence sur le droit italien.